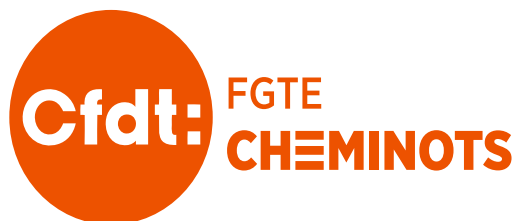


POUVOIR D'ACHAT



**LA CFDT PROTÈGE LES AGENTS !
UNE PRIME CARBURANT D'URGENCE POUR
LES CHEMINOTS.**



EXPLICATIONS

La CFDT a adressé un courrier à la DRH pour demander la mise en place d'une prime carburant, afin d'atténuer la flambée persistante des prix à la pompe qui rogne le pouvoir d'achat des cheminots. Cette demande n'a rien d'exceptionnel : elle avait déjà été mise en place en 2022, à la demande de la CFDT, au moment de la crise en Ukraine.

Elle répond à l'urgence de la situation :

- De nombreux cheminots, en horaires décalés ou travaillant sur des sites isolés, n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule personnel pour se rendre au travail, faute de transports en commun adaptés ;
- Le conflit au Moyen-Orient perdure et s'installe dans la durée, entraînant avec lui une hausse durable des prix du carburant ;
- Les prix de la grande distribution risquent également d'augmenter d'ici la fin de l'année, sous l'effet notamment de la hausse des coûts de transport et de logistique ;
- Plusieurs entreprises n'ont pas attendu pour mettre en place cette prime exceptionnelle : pourquoi pas la SNCF, dont les salariés transportent chaque jour des millions de voyageurs ?

La CFDT n'a pas attendu non plus : elle avait déjà saisi le patronat de la branche ferroviaire au premier semestre.

L'UTP doit désormais également entendre cette demande légitime des cheminots de la branche.



Pour aller plus loin
Cliquez ou scannez ici pour
consulter le courrier de la CFDT
Cheminots

**6 MOIS D'ATTENTE C'EST DÉJÀ TROP LONG :
LA DIRECTION SNCF DOIT RÉPONDRE À
L'URGENCE DE LA SITUATION.**

